

**COMPTE RENDU DE L'ATELIER D'ECHANGES ENTRE LES OSC MEMBRES
DES PLATEFORMES GFF EN AFRIQUE FRANCOPHONE TENU EN LIGNE LE
16 SEPTEMBRE 2021**

***LISTE DES PARTICIPANTS**

N°	NOM	PRENOM(S)	FONCTION	STRUCTURE
1	NDOTIGA	Alphonse	Directeur Exécutif/point focal GFF	
2	SYLLA	Boubacar	Président	POSSAV/GUINEE
3	BACOUAN	Eugène	Secrétaire permanent	SPONG/OAFRESS
4	SAMBOU	Claire	Coordonnatrice du secrétariat	OAFRESS
5	INSA	Daouda	Président/ point focal GFF NIGER	NAFAO
6	DIA	Maty	GFF	CSO HUB
7	LOE	Clarisse	Consultante	GHA
8	KONARE	Yaya Zan	Président/ Plateforme des OSC- GFF	FENASCOM/MALI
9	KONE	Solange	PCA	ASAPSU
10	LATH	Claudine	Directrice Exécutive	ASAPSU
11	TOUNKARA	Dédé	Chargée des programmes	ASAPSU
12	DESQUESSÉS	Laurianne	Responsable plaidoyer	Action Santé
13	PRUDENCIO	Kenneth	Responsable plaidoyer	ASAPSU
14	TOURE	Albouhary	Coordonnateur	PLATEFORME DES OSC/CENTRAFRIQUE
15	TOMEKPA	Liliane	Chargée de plaidoyer	ASAPSU
16	KRAKO	Jacques	Directeur Exécutif	ONG FLAMBOYANT

Durée : 15h-17h

Modération générale : Clarisse Loe / Kenneth Prudencio

ORDRE DU JOUR

1-Installation et présentation des participants

2-Le GFF un mécanisme comme un autre ?

- Présentation, spécificités, prochaine reconstitution et lien avec la Société Civile
- Le GFF et le dossier d'investissement en Afrique francophone : présentation de la grille d'analyse et des résultats obtenus

3-Analyse des résultats du sondage : les difficultés et les enseignements

Questions-réponses

4-Recommandations des OSC francophones afin d'améliorer le fonctionnement du GFF dans leurs pays

5-Stratégie pour faire remonter ces besoins et suivre leur prise en compte dans le fonctionnement du GFF : les cibles et la coordination entre OSC

6-Prochaines étapes et divers

DÉROULEMENT DE L'ATELIER

1-Installation et présentation des participants

L'atelier d'échanges entre les OSC membres des plateformes GFF en Afrique francophone a débuté à 15h après le mot d'ouverture de M. Prudencio Kenneth par la présentation des participants. (Voir tableau)

2-Le GFF un mécanisme comme un autre ?

- Présentation, spécificités, prochaine reconstitution et lien avec la Société Civile

Avant de présenter le GFF, Mme DIA MATY a remercié les participants pour leur présence et leur intérêt pour la question du GFF. Elle a aussi signifié qu'il était très ambitieux de vouloir présenter le GFF mais qu'elle essaierait d'éclaircir dans la mesure du possible les zones d'ombres autour de la question. Le GFF, dit-elle, est en réalité un mécanisme mis en place au sein de la Banque Mondiale pour améliorer la santé d'ici à 2030 avec un intérêt particulier pour la santé de la femme, des enfants. Il faut dire que le 1/3 des pays membres de la GFF sont des pays francophones. La communauté francophone est fortement représentée à la GFF. Hébergé à Washington, le GFF capitalise les financements additionnels du PNDS tout en se basant sur leurs priorités.

Elle précise par ailleurs que le GFF a permis d'aligner la coordination entre les OSC de sorte à promouvoir la santé multisectorielle, de projeter la santé holistique. En 2015, très peu d'OSC avaient des informations claires sur le mécanisme. Mais le groupe virtuel de la Société civile, selon elle, a posé les bases. Il a favorisé l'établissement des normes pour une inclusion des OSC et une possibilité d'avoir un rapport de l'utilisation des financements. A travers le secrétariat du GFF, il était question d'avoir un pouvoir d'influence pour appuyer le rôle des OSC dans la planification. Mme DIA MATY s'est d'ailleurs réjouie de l'existence d'une telle programmation avec la Société civile en Côte d'Ivoire conduite par Mme KONÉ SOLANGE. Cette programmation très inclusive a favorisé l'établissement d'une feuille de route pour les dossiers d'investissements depuis 2019 qui promeut l'engagement citoyen. Elle facilite aussi le suivi par le citoyen ainsi que la mise en exergue des indicateurs liés au décaissement. Le

succès du plaidoyer a permis d'obtenir une enveloppe de 5 millions de dollars (5 000 000) pour soutenir la Société civile. Le dossier a été validé par le groupe d'investissement dans le GFF. Mme DIA MATY souligne d'autre part le rôle primordial des OSC qui ont suscité la confiance en faisant croire au modèle du GFF en termes d'élément catalyseur pour mettre un accent sur la redevabilité. Elle note beaucoup d'actions de la part de la Société civile avec une croissance du pourcentage de 25 à 30%. Ces actions ont été louées par la Banque Mondiale à travers le rôle et l'engagement. Quant au rôle et à la légitimité, ils grandissent de plus en plus et donnent à la Société Civile la capacité d'influencer les bailleurs. Elle a terminé ses propos en précisant qu'à travers la campagne "GFF WE WANT" des notes ont été adressées au président d'où le respect au sein du GFF pour la Société civile.

- Le GFF et le dossier d'investissement en Afrique francophone : présentation de la grille d'analyse et des résultats obtenus

La grille d'analyse et des résultats obtenus ont été présentés par M. KRAKO JACQUES. Avant tout propos, M. KRAKO JACQUES s'est présenté comme étant le Directeur Exécutif de l'ONG FLAMBOYANT et le représentant de la FENOSCI dans l'OAFRESS dans le cadre du GFF. Selon lui, la rétrospective du dossier d'investissement fait ressortir plusieurs aspects de la santé à savoir les principales causes de mortalité, les secteurs financés, les besoins non financés ou encore sous financés. Il a cependant souligné deux points de plaidoyer. Pays éligible avec une ID de 0,5 et le 165/189 pays, la Côte d'Ivoire présente des indices de mortalités importants au niveau de la santé infantile.

Il va plus loin en énonçant les cinq (5) principales causes de mortalité :

Paludisme : 33%

Infection : 20,2%

Malnutrition : 43% < 5ans

Anémie : 0,13%

Diarrhéique : 0,09 % < 5ans

M. KRAKO JACQUES a cependant relevé des recommandations très importantes pour le rehaussement du système de santé. Il propose par exemple :

-le rehaussement du niveau des structures sanitaires

-la continuité du recrutement massif d'agent de la santé enclenché depuis 5 ans faisant passer les disponibilités médicales de 23% à 90% entre 2011 et 2015

-le déploiement du logiciel DHIS 2.

Il a par la même occasion relevé les secteurs bénéficiant de financements comme la mobilisation des communications et la sensibilisation. A côté de cela, il faut mettre un accent sur :

-l'accroissement des ressources humaines 03,69%

-la mobilisation des secteurs pour 0,43%

-la qualité de la santé primaire 61,49%

Au titre des dossiers sous financés, M. KRAKO JACQUES révèle deux aspects de la santé notamment la santé préventive, la santé reproductive.

Concernant les deux thématiques de plaidoyer, il énonce un plaidoyer pour l'augmentation du financement de la santé en Côte d'Ivoire à 15 % et un plaidoyer pour le maintien du financement alloué à la vaccination.

Au-delà des avancées, M. KRAKO JACQUES attire l'attention sur les difficultés au niveau du plan du développement de la santé dont le décalage empiète sur la mise en œuvre effective. Pour terminer ses propos, il soulève le fait de la vaccination comme pilier essentiel pour une Côte d'Ivoire émergente.

Après l'intervention de M. KRAKO JACQUES, nous sommes passés à la série des questions dirigée par le modérateur PRUDENCIO KENNETH.

En prenant la parole, Mme LOE CLARISSE fait plutôt une remarque aux OSC sur la conséquence d'analyser de manière critique le dossier d'investissement comme une opportunité de pouvoir. Celle-ci devrait permettre d'avoir un regard critique sur les fonds d'investissement qui leur parviennent. Elle encourage dans la même lancée à saisir cette opportunité pour avoir un rôle d'observateur pour une amélioration des prestations.

A la suite de Mme LOE CLARISSE, M. KOLA JUSTIN présente sa question adressée à Mme DIA MATY de savoir comment le TOGO devrait procéder pour devenir membre de la GFF ?

Mme DIA MATY répond en affirmant que ce fait était une question de temps. Le processus est lié à un schéma tracé par la disponibilité des financements. Elle renchérit pour préciser que les financements ne parviennent qu'à compte-goutte et les pays rejoignent le GFF au fur et mesure que les bailleurs rendent disponibles les fonds dans la cagnotte. Dans cette optique, les derniers pays à rejoindre le GFF sont le Niger, le Tchad. Aussi, ajoute-elle, le pays doit être demandeur. De plus, il faut une disponibilité considérable de fonds dans la cagnotte pour intégrer un nouveau pays.

A la question de savoir quel est l'impact concret de la réunion actuelle sur la reconstitution du GFF à l'endroit de Mme DIA MATY, elle a répondu qu'on pourrait déterminer comment utiliser les retombées de cet atelier dès que les recommandations seront disponibles. Elle révèle également l'existence de nombreux canaux à travers lesquels les OSC peuvent faire connaître leurs besoins et être soutenues notamment pour le plaidoyer.

Elle se réjouit d'ailleurs de l'étude réalisée par la FENOSCI sur l'impact du COVID sur les services de santé avec l'interruption de l'accès à la planification et l'accès aux soins des adolescents. Mme DIA MATY va plus loin pour signaler que 6 millions de sénégalais vivent en dessous du seuil de pauvreté. En considérant tous ces problèmes, les OSC doivent avoir un impact significatif sur les systèmes de santé dans les pays africains d'Afrique francophone. Plusieurs moyens existent aujourd'hui pour leur permettre de s'affirmer, de faire du bruit. Avec les statistiques de la vaccination classique, la régression est considérable. Nous nous

retrouvons avec les chiffres de 2005. Les OSC doivent dans ce cas mettre un accent sur les services essentiels tels que l'accès à la nourriture, le nombre d'enfants non vaccinés, etc.

A la question de savoir le lien existant entre les chiffres et la reconstitution du GFF, M. KRAKO JACQUES répond en disant que ces chiffres découlent de la relecture des dossiers d'investissements. Ils permettent d'avoir une bonne vue sur les points à accorder autrement dit sur les priorités en termes d'investissement. Cela constitue une thématique de plaidoyer. La question de M. ainsi formulée qu'est ce qui est fait pour l'amélioration de la représentativité de la OSC dans le TRUST FUND COMITY est adressée à Mme DIA MATY.

Mme DIA MATY répond en s'appuyant sur l'augmentation du nombre de représentants. D'après elle, il n'y avait aucun représentant. Mais au fil des années, et surtout avec l'évolution, nous avons avancé avec un représentant et aujourd'hui nous sommes à 4 représentants. Elle insiste cependant sur la question d'assister aux réunions en tant qu'observateur qui n'est toujours pas résolu.

Toutefois, elle répond par l'affirmative à la préoccupation ainsi formulée : "à l'heure de la reconstitution, la COVID sera-t-elle prise en compte ?" Elle continue en relevant que cette question à un traitement difficile au niveau des bailleurs. Le GFF est dans une idée globale quant à la vaccination c'est-à-dire la santé holistique. Actuellement, un point d'honneur est mis sur le recrutement de nouveaux bailleurs au niveau du secrétariat du GFF. Mme DIA MATY souligne le fait que la FRANCE n'a pas encore rejoint le GFF. En ce qui concerne le SÉNÉGAL, il codirige la campagne de la reconstitution mais le soutien est en ce moment oral (verbal). Au niveau de la GFF, le projet est d'établir des tableaux d'honneurs pour les remettre à ceux qui donnent et aussi à ceux qui en ont fait la promesse.

M. KOLA JUSTIN a adressé une autre question à Mme DIA MATY. Il aimerait savoir si le GFF peut accompagner les pays dans le processus de devenir des demandeurs.

Pour répondre, Mme DIA MATY dirige la Société civile vers les gouvernements. C'est à eux d'en faire la demande. Elle signale par la même occasion qu'il n'y a pas de fonds actuellement dans la cagnotte pour permettre à d'autres pays de rejoindre pendant que les financements ne sont pas disponibles pour les membres.

M. PRUDENCIO KENNETH dans sa question à Mme DIA MATY revient sur le FORUM GÉNÉRATION D'ÉGALITÉ. Selon lui, il n'y a pas de retour. Quel moyen pour que le GFF soutienne les membres de la OSC ?

Mme DIA MATY informe que les OSC sont énormément sollicités sans pour autant recevoir les ressources nécessaires. Les OSC ont besoin d'être soutenus par des financements. A ce niveau, elle s'appuie sur le fait qu'elle met la pression sur le GFF pour que les OSC soient capables de travailler pour donner quelques orientations et affirmer l'existence d'enveloppes initiales. Elle insiste pour dire que la OSC doit écrire une lettre et faire des demandes pour les éventuels besoins.

Bien avant de se retirer, Mme DIA MATY a commencé par remercier les participants pour les questions pertinentes avant de signifier que plusieurs personnes ont reçu des lettres pour des demandes. Elle insiste sur la possibilité de faire des demandes pour une quelconque activité car les fonds sont disponibles et attendent juste les projets surtout venant des membres de l'OAFRESS.

3-Analyse des résultats du sondage : les difficultés et les enseignements Questions-réponses

Au titre de l'analyse des résultats, M. PRUDENCIO KENNETH a présenté les chiffres du sondage réalisé auprès des partenaires pour avoir une approche approximative des connaissances sur le GFF. Une estimation des chiffres récoltés ont fait ressortir les pourcentages.

4-Recommandations des OSC francophones afin d'améliorer le fonctionnement du GFF dans leurs pays

De la plénière dirigée par Mme SAMBOU CLAIRE pour recueillir les recommandations, il ressort que 70% des réponses affirment que les priorités sont couvertes.

La première intervenante Mme KONE SOLANGE tout en adressant ses remerciements aux différents participants a ajouté que la plateforme du système de santé est un exemple. Cette opportunité devrait permettre de créer une synergie internationale afin de maintenir de cap pour avancer. Elle renchérit pour dire qu'il faut des actions conjointes, se mettre ensemble en toute liberté pour construire quelque chose de concret.

M. NDOTIGA ALPHONSE en prenant la parole loue l'initiative du sondage par rapport à la collaboration entre le GFF et les OSC. A ce niveau, il porte une remarque très pertinente quant à la question de base. Pour lui, la question est un biaisé c'est-à-dire pas très claire. Plusieurs personnes dans les réponses ont eu du mal à choisir entre la relation entre les OSC et l'agent de liaison et la relation entre les OSC et le dispositif GFF dans leur pays.

Quant à Mme SAMBOU CLAIRE, elle revient sur un point déjà traité notamment la disponibilité des fonds. Elle insiste par ailleurs, sur les dires de Mme DIA MATY concernant la disponibilité des fonds et son insistance sur la procédure à enclencher pour en bénéficier. Il faut certes donner des ressources aux OSC mais elles doivent à leur tour se saisir de cette opportunité offerte.

M. PRUDENCIO KENNETH profite de cette lucarne pour poser une préoccupation.

A la question formulée comme suit : est-ce que vous étiez informé des possibilités d'avoir des financements ? si oui pourquoi les OSC peinent à en bénéficier ?

M. KONARE YAYA répond par l'affirmative. Il dit à ce propos qu'un formulaire existe. Il faut au préalable le renseigner. Selon lui, le problème se situe au niveau de l'accessibilité de tous à ce formulaire.

Il informe qu'à leur niveau ils ont essayé d'envoyer un plan d'action sans retour. Dans ce cas, le formulaire pourrait faciliter l'accès à ces financements. Avant de terminer, il salue l'initiative qui est une opportunité pour les OSC.

M. SYLLA BOUBACAR lors de sa prise de parole remercie Mme DIA MATY qui avait partagé, deux ans en arrière, des appels d'offres. Il ajoute que les projets envoyés sont quelques fois rejetés. Pour cela, il aimerait avoir le secret à savoir l'ensemble des outils à réunir pour être accepté. Il propose dans la même lancée l'échange entre les pays pour harmoniser les idées. Il vise cependant la mobilisation des ressources pour relever le système de santé de la Guinée.

5-Stratégie pour faire remonter ces besoins et suivre leur prise en compte dans le fonctionnement du GFF : les cibles et la coordination entre OSC

M. PRUDENCIO KENNETH a conduit les ébauches de stratégies à partir de la question formulée ainsi : quelles sont les cibles de ces recommandations ? Vers qui les recommandations peuvent être envoyées pour avoir un impact sur le GFF ?

M. NDOTIGA ALPHONSE de la CENTRAFRIQUE peine à se prononcer sur la question à cause de la situation politique et le retard dans le processus électoral qui retardent toutes les activités.

M. SYLLA BOUBACAR de la GUINEE salue la disponibilité des ressources au niveau du GFF. En outre, il propose que la Banque Mondiale accorde du respect et du crédit aux OSC. Ceux-ci devraient participer à la rédaction mais en général ne sont pas impliqués. Il aimerait avoir la possibilité de discuter avec le ministère sur ce point. A ce niveau, il est très optimiste à cause de l'ouverture du gouvernement putschiste actuel pour la mise des projets tels que les programmes de vaccination. C'est un challenge pour la Guinée.

M. KONARE YAYA du MALI affirme que la Société civile est impliquée à toutes les étapes de la mise en œuvre du plan de santé. Il représente la Société civile au sein de la plateforme civile dans le GFF. Au plan national, l'accent a été mis sur la cartographie des ressources (ressources domestiques qui reposent sur les communautés), les associations de santé communautaires, ce qui a favorisé le développement du DI. Il faut par ailleurs mobiliser leur engagement dans le processus (contribuer à la validation des dossiers d'investissements). Le grand défi pour lui est celui du fonctionnement réel de la plateforme de la Société civile qui est quasi éteinte en faveur de la plateforme étatique.

M. KRAKO JACQUES de la CÔTE D'IVOIRE aimerait encourager les OSC d'Afrique francophone dans la mise en œuvre de l'initiative de travailler en synergie. En ce qui concerne la CÔTE D'IVOIRE, la Société civile s'est inscrite dans un processus de plaidoyer pour rappeler aux décideurs ce qui doit revenir à la Société Civile. A cet effet, l'OAFRESS offre une belle opportunité.

6-Prochaines étapes et divers

M. PRUDENCIO KENNETH a expliqué que cette étape consiste à faire le point des avancées en termes d'amélioration entre le 16 septembre et la tenue de la reconstitution du GFF avant de poser la question formulée ainsi : Cette proposition est-elle pertinente ?

M. KONARE YAYA avant de louer cette initiative propose de se mettre dans la logique d'une continuité. Il s'agit de mettre à disposition un canevas des actions de chaque plateforme pour avoir un point de l'évolution à chaque rencontre.

M. NDOTIGA APLHONSE trouve très belle la proposition. Il insiste sur la disponibilité des recommandations avant la reconstitution.

M. KRAKO JACQUES est d'avis avec le plan d'action au niveau de la CÔTE D'IVOIRE pour une meilleure harmonisation des actions.

M. PRUDENCIO KENNETH a adressé ses remerciements à tous les participants sans oublier de revenir sur les recommandations. Il a rappelé aux partenaires l'envoi de leur logo pour insertion avant de clore l'atelier à 17h09mn.